

États financiers consolidés

Supremex Inc.

31 décembre 2021 et 2020

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Supremex Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **Supremex Inc.** et de ses filiales [le «groupe»], qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière [«IFRS»].

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans notre audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de l'audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de l'opinion de l'auditeur sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Notre description de la façon dont chaque question ci-après a été traitée dans le cadre de l'audit est fournie dans ce contexte.

Nous nous sommes acquittés des responsabilités décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport, y compris à l'égard de ces questions. Par conséquent, notre audit a comporté la mise en œuvre de procédures conçues dans le but de répondre à notre évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures mises en œuvre en réponse aux questions ci-après, fournissent le fondement de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés ci-joints.



Question clé de l'audit

Dépréciation du goodwill et des autres actifs non financiers

Au 31 décembre 2021, le goodwill et les autres actifs non financiers, qui comprennent les immobilisations incorporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation et les immobilisations corporelles, s'élevaient à 128 290 314 \$ et étaient comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière. Comme il est mentionné à la note 2, Principales méthodes comptables, pour chaque unité génératrice de trésorerie [«UGT»], la direction évalue s'il y a eu une perte de valeur de la valeur comptable des UGTs au moins une fois par an ou à tout moment s'il existe un indice de dépréciation. Le groupe utilise le modèle de flux de trésorerie actualisés pour déterminer la valeur d'utilité des UGTs Enveloppe et Emballage. Pour l'UGT Boîte en carton ondulé, le groupe utilise la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de sortie pour déterminer la valeur recouvrable des actifs sous-jacents.

La valeur recouvrable des UGTs Enveloppe et Emballage est fondée sur les estimations du groupe au sujet des principales hypothèses comme les projections de ventes pour chacun des marchés canadien et américain, les taux de croissance ou de recul futurs prévus des ventes et un taux d'actualisation approprié. Les conditions du secteur et du marché qui présentent un défi, jumelées aux incertitudes entourant les projections de ventes en plus du fait que la capitalisation boursière du groupe était inférieure à la valeur comptable de l'actif net au 31 décembre 2021, augmentent la complexité et le risque liés à l'évaluation de la dépréciation. La baisse continue des résultats de l'UGT Boîte en carton ondulé au cours de l'exercice considéré a constitué un indice additionnel de dépréciation. Aussi, la récente dépréciation d'actifs à l'UGT Boîte de carton ondulé fait en sorte que sa valeur comptable se rapproche de sa valeur recouvrable, ce qui rend sa valeur recouvrable plus sensible aux hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation. Ces facteurs, conjugués à l'importance et à la sensibilité des autres hypothèses comme les taux d'actualisation, les taux de croissance annuels et perpétuels et les multiples de capitalisation, nous a amenés à conclure que le test de dépréciation du goodwill et des autres actifs non financiers pour les UGTs du groupe est une question clé de l'audit.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Nos procédures d'audit ont compris, entre autres, l'évaluation et le recalcul des hypothèses du groupe liées aux projections de ventes, aux taux d'actualisation et aux taux de croissance ou de recul. Nous avons exécuté des analyses de sensibilité sur ces principales hypothèses afin d'évaluer l'incidence possible d'une modification importante des hypothèses. Nous avons également comparé les hypothèses liées aux projections de ventes et aux taux de croissance ou de recul annuels et perpétuels aux données historiques des UGTs Enveloppe et Emballage du groupe, ainsi qu'aux données du marché et du secteur lorsqu'elles étaient accessibles au public.

Pour l'UGT Boîte en carton ondulé, nous avons examiné les actifs les plus significatifs inclus dans cette UGT, comprenant principalement les actifs au titre de droits d'utilisation et immobilisations corporelles. Nous avons comparé la méthode de la juste valeur estimée diminuée des coûts de sortie utilisée par le groupe aux données de marché accessibles au public en plus d'effectuer des analyses de sensibilité. Pour les UGTs Enveloppe et Emballage, nous avons revu l'utilisation d'un modèle de flux de trésorerie actualisés aux fins de la détermination de la valeur d'utilité.

Nous avons fait appel à nos spécialistes en évaluation pour nous aider à examiner les modèles d'évaluation du groupe pour chaque UGT et les taux d'actualisation. Enfin, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies par le groupe qui figurent aux notes 11 et 18 des états financiers consolidés ci-joints à l'égard de cette question.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Wajih Chemali.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal, Canada
Le 23 février 2022

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121006

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

| Aux 31 décembre | Notes | 2021 \$ | 2020 \$ |
|---|-----------|--------------------|--------------------|
| ACTIFS | 14 | | |
| Actif courant | | | |
| Trésorerie | | 6 364 662 | 3 035 999 |
| Créances clients | 5 | 32 982 719 | 26 855 191 |
| Impôt sur le résultat à recevoir | | — | 352 234 |
| Stocks | 6 | 24 924 388 | 21 738 367 |
| Frais payés d'avance | | 1 368 046 | 1 315 580 |
| Total de l'actif courant | | 65 639 815 | 53 297 371 |
| Immobilisations corporelles | 7 | 34 141 450 | 37 131 393 |
| Actifs au titre de droits d'utilisation | 8 | 21 795 786 | 18 120 369 |
| Actif net au titre des prestations de retraite constituées | 9 | 12 440 500 | 4 449 600 |
| Immobilisations incorporelles | 10 | 22 899 246 | 24 446 150 |
| Goodwill | 11 | 49 453 832 | 49 105 826 |
| Total de l'actif | | 206 370 629 | 186 550 709 |
| PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES | | | |
| Passif courant | | | |
| Comptes fournisseurs et charges à payer | 12 | 27 449 300 | 22 418 282 |
| Impôt sur le résultat à payer | 16 | 4 162 698 | — |
| Provisions | 13 | 405 400 | 1 578 406 |
| Portion courante de la contrepartie conditionnelle à payer | 4 | 620 291 | — |
| Portion courante des obligations locatives | 15 | 4 251 766 | 4 863 402 |
| Portion courante de la facilité de crédit garantie | 14 | 3 500 000 | 3 500 000 |
| Total du passif courant | | 40 389 455 | 32 360 090 |
| Contrepartie conditionnelle à payer | 4 | 157 263 | — |
| Facilité de crédit garantie | 14 | 40 850 825 | 52 942 668 |
| Passif d'impôt différé | 16 | 8 361 769 | 7 689 813 |
| Obligations locatives | 15 | 18 995 479 | 14 375 795 |
| Autre obligation au titre des avantages complémentaires de retraite | 9 | 211 300 | 221 000 |
| Total du passif | | 108 966 091 | 107 589 366 |
| Total des capitaux propres | | 97 404 538 | 78 961 343 |
| Total du passif et des capitaux propres | | 206 370 629 | 186 550 709 |

Éventualités et garanties (note 26); évènements postérieurs (note 27)

Voir les notes afférentes

Au nom du conseil d'administration :

Par : signé (Robert B. Johnston)
Administrateur

Par : signé (Steve P. Richardson)
Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

| Exercices clos les 31 décembre | Notes | 2021 \$ | 2020 \$ |
|--|--------------|--------------------|-------------|
| Ventes | | 226 429 947 | 204 604 433 |
| Charges d'exploitation | 6, 9, 19, 21 | 158 259 751 | 147 355 947 |
| Frais de vente et d'administration | 9, 19, 21 | 29 292 887 | 25 395 706 |
| Résultat d'exploitation avant amortissement et autres items | | 38 877 309 | 31 852 780 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 7 | 5 313 542 | 5 443 472 |
| Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation | 8 | 4 829 664 | 5 089 028 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 10 | 3 381 104 | 3 355 591 |
| Dépréciation d'actifs | 18 | 2 073 631 | 2 770 479 |
| Dépenses de restructuration | 13 | — | 1 836 425 |
| Résultat d'exploitation | | 23 279 368 | 13 357 785 |
| Frais de financement nets | 14 | 2 226 214 | 3 073 486 |
| Résultat avant impôt sur le résultat | | 21 053 154 | 10 284 299 |
| Impôt sur le résultat | 16 | 5 300 866 | 2 789 606 |
| Résultat net | | 15 752 288 | 7 494 693 |
| Résultat net de base et dilué par action | | 0,5792 | 0,2671 |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation | | 27 194 848 | 28 060 808 |

Voir les notes afférentes

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

| Exercices clos les 31 décembre | Notes | 2021 \$ | 2020 \$ |
|---|----------|-------------------|------------------|
| Résultat net | | 15 752 288 | 7 494 693 |
| Autres éléments du résultat global | | | |
| <i>Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</i> | | | |
| Écarts de change comptabilisés | | (66 657) | (669 133) |
| Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net | | (66 657) | (669 133) |
| <i>Items qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i> | | | |
| <i>Gains (pertes) actuariel(le)s constaté(e)s sur les régimes de retraite à prestation déterminée, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 2 107 775 \$ (2020 – recouvrement de 726 870 \$)</i> | | | |
| | 9 | 6 031 925 | (2 076 930) |
| <i>Gains (pertes) actuariel(le)s constaté(e)s sur l'autre l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 2 331 \$ (2020 – recouvrement de 2 748 \$)</i> | | | |
| | 9 | 6 669 | (7 852) |
| Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net | | 6 038 594 | (2 084 782) |
| Autres éléments du résultat global | | 5 971 937 | (2 753 915) |
| Total du résultat global | | 21 724 225 | 4 740 778 |

Voir les notes afférentes

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices clos les 31 décembre

| | Capital-actions (note 17) \$ | Surplus d'apport \$ | Déficit \$ | Écart de change \$ | Total des capitaux propres \$ |
|------------------------------------|------------------------------------|------------------------|----------------------|-----------------------|-------------------------------------|
| Au 31 décembre 2019 | 9 601 576 | 277 348 798 | (210 653 168) | 175 893 | 76 473 099 |
| Résultat net | — | — | 7 494 693 | — | 7 494 693 |
| Autres éléments du résultat global | — | — | (2 084 782) | (669 133) | (2 753 915) |
| Total du résultat global | — | — | 5 409 911 | (669 133) | 4 740 778 |
| Dividendes déclarés (note 20) | — | — | (1 828 480) | — | (1 828 480) |
| Actions rachetées et annulées | (104 342) | (319 712) | — | — | (424 054) |
| Au 31 décembre 2020 | 9 497 234 | 277 029 086 | (207 071 737) | (493 240) | 78 961 343 |
| Résultat net | — | — | 15 752 288 | — | 15 752 288 |
| Autres éléments du résultat global | — | — | 6 038 594 | (66 657) | 5 971 937 |
| Total du résultat global | — | — | 21 790 882 | (66 657) | 21 724 225 |
| Actions rachetées et annulées | (481 027) | (2 800 003) | — | — | (3 281 030) |
| Au 31 décembre 2021 | 9 016 207 | 274 229 083 | (185 280 855) | (559 897) | 97 404 538 |

Voir les notes afférentes

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

| Exercices clos les 31 décembre | Notes | 2021 \$ | 2020 \$ |
|---|--------|---------------------|---------------------|
| ACTIVITÉS D'EXPLOITATION | | | |
| Résultat net | | 15 752 288 | 7 494 693 |
| Ajustements sans effet sur la trésorerie pour rapprocher le résultat net et le montant net des flux de trésorerie | | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 7 | 5 313 542 | 5 443 472 |
| Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation | 8 | 4 829 664 | 5 089 028 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 10 | 3 381 104 | 3 355 591 |
| Amortissement des frais de financement reportés | 14 | 169 946 | 115 348 |
| Dépréciation d'actifs | 18 | 2 073 631 | 2 770 479 |
| Intérêts sur la contrepartie conditionnelle à payer | | 34 702 | — |
| Charge d'impôt différé | 16 | (1 433 257) | 228 154 |
| Variation des avantages sociaux | | 159 600 | (396) |
| | | 30 281 220 | 24 496 369 |
| Variation du fonds de roulement | | | |
| Variation des créances clients | | (5 602 277) | 854 002 |
| Variation de l'impôt sur le résultat à recevoir/à payer | | 4 514 932 | 1 390 376 |
| Variation des stocks | | (2 682 604) | 3 276 592 |
| Variation des frais payés d'avance | | (35 775) | 448 196 |
| Variation des comptes fournisseurs et charges à payer | | 4 704 579 | 4 972 048 |
| Variation des provisions | 13 | (1 173 006) | 1 570 585 |
| Variation des avantages sociaux | | (11 500) | 17 000 |
| Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation | | 29 995 569 | 37 025 168 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | | |
| Acquisitions d'entreprises, net de la trésorerie acquise | 4 | (2 756 295) | (27 400 000) |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | 7 | (3 356 409) | (2 116 509) |
| Acquisition d'immobilisations incorporelles | 10 | (550 357) | (460 435) |
| Produit de la cession d'immobilisations corporelles | | 52 516 | — |
| Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement | | (6 610 545) | (29 976 944) |
| ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | | |
| Variation nette de la facilité de crédit renouvelable | 14 | (8 720 855) | 6 434 898 |
| Remboursement de la facilité d'emprunt à terme | 14 | (3 500 000) | (3 500 000) |
| Remboursement des obligations locatives | 15 | (4 479 093) | (4 625 926) |
| Dividendes payés | 20, 27 | — | (3 656 962) |
| Frais de financement reportés | 14 | (40 934) | (80 000) |
| Rachat d'actions pour annulation | 17 | (3 281 030) | (424 054) |
| Variation d'autre actif à long terme | | — | 143 224 |
| Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement | | (20 021 912) | (5 708 820) |
| Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice | | 3 363 112 | 1 339 404 |
| Variation nette liée à la conversion de devises | | (34 449) | (526 294) |
| Trésorerie au début de l'exercice | | 3 035 999 | 2 222 889 |
| Trésorerie à la fin de l'exercice | | 6 364 662 | 3 035 999 |
| Informations additionnelles ⁽¹⁾ | | | |
| Intérêts payés | | 2 147 663 | 3 145 690 |
| Intérêts reçus | | 11 242 | 11 879 |
| Impôt sur le résultat payé | | 2 800 831 | 787 282 |
| Impôt sur le résultat reçu | | 623 165 | 177 940 |

⁽¹⁾ Les montants payés et reçus à titre d'intérêts et d'impôt sur le résultat ont été présentés comme flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dans les états consolidés des flux de trésorerie.

Voir les notes afférentes

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Supremex Inc. (la « Société » ou « Supremex ») a été constituée en société par actions le 31 mars 2006 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (le « TSX »), sous le symbole SXP. Le siège social de la Société est situé au 7213, rue Cordner, à LaSalle, Québec.

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage et de produits spécialisés en plein essor. Les ventes de Supremex sont soumises aux caractéristiques saisonnières en matière de publicité et d'envois postaux de ses clients. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est généralement plus élevé au cours de l'automne et de l'hiver, ce qui s'explique principalement par le nombre accru d'envois postaux liés à des événements tels que la rentrée scolaire, les collectes de fonds, la période des Fêtes et la période des déclarations de revenus. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est par ailleurs généralement plus faible au cours du printemps et de l'été en prévision d'un ralentissement des envois postaux expédiés par les entreprises durant l'été.

La plupart des ventes provenant des produits d'emballages et des produits spécialisés ne sont pas soumises à des tendances saisonnières (soit l'offre de boîtes pliantes en carton plat pour les grandes entreprises multinationales). Seulement une petite portion de ces ventes est soumise à des tendances saisonnières reliées aux temps des fêtes et aux événements sportifs (soit pour les solutions novatrices d'emballage de protection pour le commerce électronique ou pour les boîtes en carton ondulé pour la livraison de produits alimentaires). Par conséquent, les ventes provenant des produits d'emballages et des produits spécialisés n'ont que peu ou pas d'effet saisonnier sur les ventes totales de Supremex.

Ces états financiers consolidés audités ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 23 février 2022.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation et déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité des activités et selon la méthode du coût historique, exception faite de la contrepartie conditionnelle à payer et du passif attribuable au régime d'unités d'actions différés (« UAD »), qui sont évalués à leur juste valeur, des provisions, qui sont évaluées en fonction des meilleures estimations des dépenses nécessaires pour éteindre l'obligation, et de l'actif au titre des prestations de retraite constituées, qui est évalué à la juste valeur des actifs du régime réduite de la juste valeur estimée des obligations au titre des prestations déterminées.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Supremex Inc. et de ses filiales en propriété exclusive, Supremex Midwest LLC, Buffalo Envelope LLC et Classic Envelope LLC.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date où leur contrôle est acquis par la Société, et cessent d'être consolidées dès la perte du contrôle. La période visée par les états financiers des filiales et les méthodes comptables suivies par ces dernières correspondent à celles de la

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

société mère. Tous les soldes, produits et charges, profits et pertes latents ainsi que les dividendes résultant de transactions intersociétés ont été éliminés à la consolidation.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition correspond au total de la contrepartie versée, mesurée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont engagés.

Le goodwill est initialement évalué au coût, qui représente l'excédent de la contrepartie versée sur le montant net des actifs acquis et des passifs pris en charge identifiables de la Société. Si la contrepartie est inférieure à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé en résultat net. La contrepartie transférée comprend également la juste valeur de toute contrepartie conditionnelle à payer au vendeur. La contrepartie conditionnelle est classée comme un actif ou un passif qui est un instrument financier et, dans le cadre de la norme IFRS 9 Instruments financiers, elle est évaluée à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.

À la suite de sa comptabilisation initiale, le goodwill est mesuré au coût moins toute dépréciation cumulée.

Le goodwill est attribué à la date d'un regroupement d'entreprises à une unité génératrice de trésorerie («UGT») aux fins du test de dépréciation. L'allocation est faite à l'UGT ou au groupe d'UGTs qui devrait bénéficier des synergies des regroupements d'entreprises.

Secteurs d'activité

La Société exerce ses activités dans deux secteurs d'activité, soit la fabrication et la vente d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées, et la fabrication et la vente de produits d'emballage et de produits spécialisés.

Conversion des devises

Les états financiers consolidés de Supremex sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant aussi sa monnaie fonctionnelle. Supremex et chacune de ses filiales déterminent leur propre monnaie fonctionnelle, et les éléments inclus dans chacun de leurs états financiers sont mesurés à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Transactions et soldes

Les transactions effectuées en devises sont initialement comptabilisées par les entités à l'aide du taux de change de leur monnaie fonctionnelle respective en vigueur au moment de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en monnaie fonctionnelle à l'aide du taux de change en vigueur à la date de clôture. Tout écart de change est ensuite enregistré dans l'état des résultats consolidé.

Les éléments non monétaires évalués au coût historique libellés en devises sont convertis à l'aide des taux de change en vigueur au moment des transactions initiales.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Filiales

Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs résultats sont convertis à l'aide du taux de change moyen en vigueur au cours de l'exercice. Les écarts de change découlant de la conversion sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global. Au moment de la cession d'une filiale étrangère, le montant enregistré dans les autres éléments du résultat global correspondant à cette filiale étrangère est passé en résultat.

Constatation des ventes

Les ventes sont évaluées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des rabais estimés, et à la suite des éliminations des transactions intersociétés. Les rabais sont estimés en fonction de la méthode du montant le plus probable et à l'aide des conditions contractuelles avec les clients.

Les ventes sont comptabilisées de manière à représenter le transfert des biens ou des services promis à des clients qui représente à un moment donné, la livraison des produits qui coïncide avec le transfert de contrôle au client, selon un montant qui reflète la contrepartie que l'entité prévoit recevoir en échange de ces biens ou services.

Pour ce faire, il convient de suivre les cinq étapes suivantes :

1. Identifier le contrat conclu avec un client;
2. Identifier les obligations de prestation prévues au contrat;
3. Déterminer le prix de la transaction;
4. Affecter le prix de la transaction aux obligations de prestation prévues au contrat;
5. Comptabiliser les ventes lorsque l'entité a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) une obligation de prestation, qui est généralement réalisé à la livraison des produits.

Outre les principes généraux décrits ci-dessus, la Société applique des critères de constatation des ventes particuliers concernant les ventes à livrer. Lorsque le client demande d'effectuer la transaction sous forme de vente à livrer, les ventes sont constatées sur facturation au client des biens qui ont été produits, emballés et préparés pour l'expédition. Ces biens sont expédiés dans un délai établi et sont isolés des autres stocks, le contrôle est transféré au client et les modalités et l'historique concernant le recouvrement des factures connexes correspondent à ceux de toutes les autres ventes.

Imposition

La charge d'impôt est composée de l'impôt exigible et de l'impôt différé. La charge d'impôt est comptabilisée à l'état consolidé des résultats sauf si elle est liée à des éléments inscrits en résultat global ou directement aux capitaux propres.

Impôt exigible

La charge d'impôt exigible se fonde sur les résultats de l'exercice, compte tenu des ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. L'impôt exigible est calculé à l'aide des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt concernant les situations où la réglementation fiscale est sujette à interprétation. Lorsque nécessaires, des provisions sont établies sur la base des montants que l'on s'attend à devoir verser aux administrations fiscales.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode axée sur le bilan, à partir des différences temporaires à la date de clôture. Il représente l'impôt que l'on s'attend à payer ou à recouvrer sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans l'état consolidé de la situation financière. Le calcul de l'impôt différé tient compte des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période et qui devraient s'appliquer au moment de la réalisation des actifs d'impôt différé ou du règlement des passifs d'impôt différé.

Les passifs d'impôt différé :

- sont généralement comptabilisés à l'égard de toutes les différences temporaires imposables;
- sont comptabilisés à l'égard de différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales, sauf si la Société peut contrôler la date à laquelle la différence temporelle se résorbera et qu'il est probable que la différence temporelle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible; et
- ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporaires qui découlent du goodwill non déductible sur le plan fiscal.

Les actifs d'impôt différé :

- sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables, contre lesquels les différences temporaires (report de crédits d'impôt et de pertes inutilisées) pourront être appliquées, seront disponibles; et
- sont remis en question à la fin de chaque période et sont diminués dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour recouvrer tout ou une partie des actifs d'impôt différé.

Des actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporaires qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. La transaction n'a aucune incidence sur le bénéfice comptable ou le bénéfice imposable au moment où elle est conclue. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est réévaluée à chaque date de clôture et diminuée dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables seront générés en quantité suffisante pour absorber une partie ou la totalité de l'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non constatés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où les bénéfices imposables futurs devraient permettre d'utiliser ces actifs d'impôt différé.

Taxes de vente

Les ventes, les charges et les actifs sont comptabilisés déduction faite des taxes de vente, sauf :

- lorsque la taxe de vente découlant de l'achat d'actifs ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale. En pareil cas, la taxe de vente est passée en charges ou comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif;
- en ce qui concerne le montant des créances clients et des comptes fournisseurs qui inclut le montant de taxes de vente.

Le montant net des taxes de vente recouvrable auprès de l'administration fiscale ou payable à celle-ci est inclus dans les créances clients ou les comptes fournisseurs et charges à payer dans l'état consolidé de la situation financière.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Avantages sociaux

La charge de retraite de la période des régimes de retraite à prestations définies et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est établie annuellement par calcul actuariel par des actuaires indépendants à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Le coût des services passés est comptabilisé en résultat dès la date de modification ou de réduction du régime, ou la date à laquelle la Société comptabilise les coûts de restructuration du régime correspondants.

L'actif net ou le passif net comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière représente la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de la période moins la juste valeur des actifs du régime et l'effet du plafond de l'actif, s'il y a lieu. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées relativement aux services rendus à la fin de l'exercice est calculée par actualisation des versements de prestations prévus à l'aide des taux d'intérêt en vigueur pour les obligations de sociétés de première qualité qui sont libellées dans la monnaie de versement des prestations et qui ont une durée voisine de celle du passif de retraite connexe. Tous les écarts actuariels, les impacts de la règle du plafond de l'actif et le rendement sur l'actif, excluant l'intérêt net, sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Pour les régimes capitalisés, les excédents sont comptabilisés seulement s'ils sont recouvrables en considération des cotisations futures pour les passifs non capitalisés. La recouvrabilité est en fonction de la capacité de la Société à diminuer unilatéralement les cotisations futures au régime. La charge d'intérêt relative à l'obligation au titre des prestations de retraite constituées est calculée en appliquant le taux d'actualisation de l'exercice précédent au solde d'ouverture de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées ainsi que les entrées de trésorerie de l'exercice. Elle est comptabilisée dans les frais de financement de l'état consolidé des résultats. Tous les autres frais d'administration de la charge liée aux régimes de retraite sont comptabilisés dans les frais de vente et d'administration de l'état consolidé des résultats.

Les cotisations aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en résultat dès qu'elles sont engagées, soit à mesure que les services des membres du personnel concernés sont rendus.

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont généralement payables lorsque l'emploi prend fin avant la date normale de départ à la retraite ou lorsqu'un membre du personnel accepte volontairement de quitter son emploi contre indemnité. La Société comptabilise les indemnités de cessation d'emploi lorsqu'elle est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi de membres du personnel actuels selon un plan officiel et détaillé sans possibilité réelle de se rétracter ou d'offrir des indemnités de cessation d'emploi pour encourager les départs volontaires.

Résultat net de base et dilué par action

La Société présente le résultat de base net par action de ses actions ordinaires, calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Aucun élément dilutif n'affecte le calcul du résultat net dilué par action.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût des produits finis et des produits en cours comprend les matières premières, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les coûts indirects de fabrication. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif obtenu dans le cours normal des activités, déduction faite des frais de vente variables applicables.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur leurs durées de vie utile estimatives, comme suit :

| | |
|-------------------------|------------------|
| Bâtiments | 10 à 35 ans |
| Améliorations locatives | Durée des baux |
| Matériel et outillage | sept à 15 ans |
| Mobilier de bureau | trois à cinq ans |
| Matériel informatique | trois ans |

La valeur résiduelle, les méthodes d'amortissement et la durée de vie utile font l'objet d'un examen annuel avant la fin de chaque exercice et sont ajustées au besoin.

Immobilisations incorporelles

Au moment de l'acquisition, les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées à la juste valeur si elles découlent d'un regroupement d'entreprises, ou au coût dans les autres cas et sont ensuite comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations incorporelles acquises comprennent principalement les relations clients et sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de cinq à dix ans. Le logiciel est amorti selon la méthode linéaire sur une période de sept à dix ans.

Dépréciation d'actifs non financiers

Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'un bien est moindre que sa valeur comptable. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur d'un bien, déduction faite des frais de vente, ou à sa valeur d'utilité si cette dernière est plus élevée. La Société suit l'évolution des pertes de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une reprise possible de ces pertes de valeur, autres que celles liées au goodwill.

La valeur comptable de toutes les immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'elle pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables. La Société base son calcul de dépréciation sur des budgets détaillés et des projections qui couvrent généralement une période de quatre ans.

Dépréciation du goodwill

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au 31 décembre ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle se rattache le goodwill à sa valeur comptable. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats de la période au cours de laquelle la perte de valeur s'est produite.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour régler l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision en raison du passage du temps est comptabilisée à titre de frais de financement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

En ce qui concerne les provisions pour restructuration, la Société a une obligation implicite lorsqu'un plan officiel et détaillé identifie l'entreprise ou la partie de l'entreprise concernée et précise l'emplacement et le nombre d'employés concernés, une estimation détaillée des coûts associés et un échéancier approprié. De plus, les employés concernés ou les conseils de travailleurs doivent avoir été avisés des principaux éléments du plan de restructuration.

Contrats de location

Dès l'entrée en vigueur d'un contrat, la Société évalue si ce contrat est ou contient un contrat de location, selon que ce contrat confère ou non le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante sont comptabilisés à la date de l'entrée en vigueur du contrat de location.

Actifs au titre de droits d'utilisation

- Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût. Le coût est basé sur le montant initial de l'obligation locative, majoré des coûts directs initiaux encourus et d'une estimation des coûts de démantèlement de l'actif sous-jacent ou de la restauration de l'actif sous-jacent ou du site où il se trouve. Le coût est également ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de l'entrée en vigueur du contrat, et déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, le cas échéant.
- Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation est réduit périodiquement au moyen de charges d'amortissement et de dépréciation de valeur, s'il y a lieu, et est ajusté périodiquement pour tenir compte des réévaluations des obligations locatives. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période la plus courte de la durée utile de l'actif et de la durée du contrat de location, ce qui reflète le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. La durée du contrat de location comprend l'option de renouvellement du contrat, seulement si le preneur a la certitude raisonnable d'exercer cette option. La durée des contrats de location varie de 1 à 12 ans.
- La Société a choisi de ne pas comptabiliser d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative correspondante pour les contrats de location dont la durée totale est inférieure ou égale à 12 mois et pour les contrats de location d'actifs qui, par leur nature, sont de faible valeur, comme par exemple, mais sans s'y limiter, le matériel de bureau.

Obligations locatives

- À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives, évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes (déduction faite des incitations locatives à recevoir), des paiements de loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux, ainsi que des montants qui devraient être payés au titre des valeurs résiduelles garanties. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat raisonnablement sûre d'être exercée par la Société et le paiement de pénalités pour la résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat de location tient compte du fait que la Société a exercé l'option de résiliation. Les paiements locatifs variables qui ne dépendent ni d'un indice ni d'un taux sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle survient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.
- Dans le calcul de la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location n'est pas facilement déterminable. Après la date de commencement, le montant des

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

obligations locatives est augmenté afin de refléter l'intérêt théorique et réduit pour les paiements de location effectués. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée en cas de modification, d'un changement dans la durée du contrat de location, de modification dans les paiements de loyers fixes en substance ou de modification de l'évaluation permettant d'acheter l'actif sous-jacent.

Instruments financiers

(i) Classement et catégories d'évaluation ultérieure

- Un actif financier est classé comme étant ultérieurement évalué au coût amorti; à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »); ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Le classement dépend de deux critères : du modèle économique que suit la Société pour la gestion des actifs financiers; et si les flux de trésorerie contractuels liés à l'instrument financier représentent uniquement des remboursements de principal et d'intérêts sur le principal restant dû (le critère « URPMI »). Les actifs financiers de la Société, détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels qui respectent le critère URPMI et sont classés et ultérieurement évalués au coût amorti. Ils comprennent la trésorerie, les créances clients et l'autre actif à long terme.
- Un passif financier est classé comme étant ultérieurement évalué au coût amorti ou à la « JVRN ». Les passifs financiers de la Société évalués au coût amorti comprennent les comptes fournisseurs et les charges à payer, les dividendes à payer, les provisions et la facilité de crédit garantie, et sont classés dans la catégorie des passifs au coût amorti. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur, nette des frais de transaction directement imputables et, par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La contrepartie conditionnelle à payer est un passif financier qui est évalué initialement à la juste valeur à la date d'acquisition de l'entreprise, puis qui est réévalué à la « JVRN ». Le passif attribuable au régime d'UAD est évalué périodiquement à la juste valeur en fonction du prix de l'action de la Société et des unités d'actions différées acquises à la fin de chaque période, tandis que les variations de la juste valeur de ce passif sont comptabilisées dans l'état des résultats.

(ii) Perte de valeur des actifs financiers évalués au coût amorti

- Pour évaluer les pertes de crédit attendues (« PCA »), la Société applique l'approche simplifiée, selon laquelle une provision pour perte de crédit sur toute la durée de vie est utilisée pour toutes les pertes liées aux créances clients.
- La Société considère un actif financier en défaut lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis 90 jours. Cependant, dans certains cas, la Société peut également considérer qu'un actif financier soit en défaut lorsque des informations internes ou externes indiquent qu'il est peu probable que la Société reçoive l'intégralité des montants contractuels en suspens avant de prendre en compte les rehaussements de crédit détenus par la Société. Un actif financier est considéré comme présentant un risque de crédit plus élevé dès qu'il est en souffrance depuis 30 jours et la Société surveille régulièrement ses débiteurs pour s'assurer que son risque de crédit n'est pas significatif avec ses clients. Dans certains cas, le fait que certains comptes débiteurs soient en souffrance ne représente pas nécessairement un risque de crédit plus élevé et le recouvrement subséquent est réussi avec des conditions de paiement contractuelles ou d'arrangements particuliers avec les clients pour résoudre des différences commerciales. Un actif financier est radié lorsqu'il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrer les flux de trésorerie contractuels, ce qui se produit généralement si le débiteur est en souffrance depuis 120 jours, sauf

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

si la Société dispose de renseignements suffisants et justifiés pour démontrer qu'il convient d'accorder un détail plus long au débiteur.

- Pour évaluer les PCA, les créances clients ont été regroupées en fonction des caractéristiques de risque communes et du nombre de jours en souffrance. Aux 31 décembre 2021 et 2020, les PCA n'étaient pas significatives.

(iii) *Décomptabilisation d'actifs financiers et de passifs financiers*

- Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir une contrepartie en trésorerie sont expirés ou que la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à leur propriété ont été transférés. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation liée au passif est exécutée, lorsqu'elle est annulée ou lorsqu'elle expire. Les profits et les pertes sur décomptabilisation sont comptabilisés respectivement dans les produits financiers et les frais financiers.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale, comprenant les subventions salariales, les subventions de loyer et les crédits d'impôt à l'investissement, est comptabilisée lorsqu'il y a certitude que l'aide sera reçue et que la Société se conformera à toutes les conditions pertinentes. L'aide gouvernementale liée au coût d'un actif est comptabilisée en tant que réduction du coût de l'actif. L'aide gouvernementale liée aux dépenses engagées est comptabilisée en tant que réduction des dépenses connexes. Les subventions salariales sont enregistrées en réduction des inventaires ou des dépenses salariales connexes.

3. JUGEMENT IMPORTANT ET PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers consolidés de la Société exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés des ventes, des charges, des actifs et des passifs, ainsi que sur la divulgation de passifs éventuels à la fin de la période. Toutefois, l'incertitude entourant ces hypothèses et estimations, surtout compte tenu de la pandémie COVID-19 qui se poursuit, pourrait nécessiter, au cours des périodes futures, des ajustements importants à la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné. L'impact négatif futur de la COVID-19 crée des incertitudes qui pourraient générer, au cours des périodes de déclarations futures, un risque important d'ajustement significatif de la valeur comptable des comptes suivants : créances clients, stocks, immobilisations incorporelles et goodwill.

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimatives. Cette façon de faire repose sur de nombreuses estimations et hypothèses significatives concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital («CMPC»). Cependant, ces projections demeurent incertaines en raison de l'évolution de l'impact de la pandémie COVID-19. La pandémie COVID-19 et son impact sur l'économie évolue constamment et ce, de manière imprévisible et présente de nombreuses variables et contingences pour la modélisation. Il est possible qu'une sous-performance à ces projections se produise dans les périodes futures, car les effets de la pandémie pourraient avoir des impacts significatifs sur les niveaux de ventes anticipés de la Société et la valeur recouvrable des UGTs.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill, ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables à durée définie. Si les événements ou résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses de manière défavorable, la Société risque de devoir augmenter ultérieurement la dotation aux amortissements et les pertes de valeur dans le futur. La Société a aussi utilisé d'autres estimations et hypothèses pour le test de dépréciation du goodwill (voir note 11).

Avantages sociaux

La Société parraine des régimes à prestations déterminées qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux fait appel à des hypothèses, notamment le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux attendu d'augmentation des salaires et le taux d'évolution du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, les valeurs établies lors du processus d'évaluation actuarielle comportent un élément d'incertitude (voir note 9). Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

Impôt sur le résultat

La Société comptabilise une charge d'impôt sur le résultat pour chaque administration fiscale où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôt sur le résultat n'est connu en définitive qu'après la production de la déclaration fiscale et son acceptation par les autorités fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôt, nous tenons compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en nous fondant sur notre capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, contre les bénéfices imposables futurs. L'estimation se fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les bénéfices imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration fiscale finale, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

La Société est assujettie à l'imposition dans de multiples administrations fiscales. L'incidence fiscale définitive d'un bon nombre des transactions et calculs est incertaine dans le cadre normal des activités. La Société maintient des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions fiscales faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des autorités fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions au titre des positions fiscales incertaines sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, en se fondant sur une évaluation qualitative de toutes les informations pertinentes. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de voir si le montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les autorités fiscales compétentes.

Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à une cotisation fiscale différente du montant comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôt de la période où le règlement définitif a lieu.

Contrats de location

La Société détermine la durée du contrat de location comme étant la durée non résiliable du contrat de location, ainsi que toute période couverte par une option de renouvellement du contrat de location si elle est raisonnablement sûre d'être exercée ou toute période couverte par une option de résiliation du contrat de location s'il est raisonnablement certain de ne pas être exercé. La Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location n'est pas

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

facilement déterminable; le montant des obligations locatives est augmenté afin de refléter l'intérêt théorique et réduit pour les paiements de location effectués. Après la date de début du contrat, la Société réévalue la durée du contrat de location si un événement important ou un changement de circonstances qui est sous son contrôle et affecte sa capacité à exercer (ou à ne pas exercer) l'option de renouvellement ou de terminaison (par exemple, un changement de stratégie commerciale).

4. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Acquisition de 2021

Le 8 mars 2021, la Société a fait l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Vista Graphic Communications, LLC (« Vista »), pour une contrepartie en espèces de 2 666 790 \$ (2 100 000 \$ US) en plus d'un ajustement lié au fond de roulement de 89 505 \$ (70 481 \$ US) pour une considération totale de 2 756 295 \$ (2 170 481 \$ US). Vista est un fournisseur de services d'impression et d'emballages en carton plat établi à Indianapolis, en Indiana. En plus de la contrepartie payée, la Société a une contrepartie conditionnelle de 743 781 \$ (625 000 \$ US), payable au propriétaire précédent sous réserve de l'atteinte de certains objectifs financiers au cours des 24 mois suivant la date d'acquisition. Au 31 décembre 2021, la juste valeur de la contrepartie conditionnelle à payer était de 777 554 \$, ce montant représente le montant maximal de l'obligation.

Grâce à cette acquisition, le processus manufacturier de la Société est plus près de sa clientèle américaine des produits destinés au commerce électronique, qui est en pleine croissance, et elle dispose maintenant de la capacité d'imprimerie et de transformation nécessaire pour répondre à la demande actuelle et croissante de solutions d'emballage.

L'état consolidé des résultats de la Société inclut les ventes et le résultat net de Vista de 5 237 377 \$ et 115 890 \$ (avant les frais d'acquisition de 123 623 \$, déduction faite de l'impôt sur le résultat), respectivement, depuis la date d'acquisition. La juste valeur des créances clients acquises de 525 251 \$, dont aucun montant n'était considéré irrécouvrable à la date d'acquisition, est incluse dans le tableau ci-dessous. Si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2021, les ventes et le résultat net pour la période close le 31 décembre 2021, auraient été d'environ 6 630 000 \$ et 230 000 \$, respectivement.

Le goodwill relié à l'acquisition est composé de la croissance attendue et des synergies opérationnelles et est affecté à l'unité génératrice de trésorerie emballage. Le montant du goodwill déductible à des fins fiscales s'élève à 368 022 \$.

Acquisition de 2020

Le 18 février 2020, la Société a acquis la quasi-totalité des actifs de Royal Envelope Ltée et d'Enveloppe Royal Inc. (ensemble « Enveloppe Royal »), pour une contrepartie en espèces de 27 400 000 \$. Enveloppe Royal est un important fabricant et imprimeur d'enveloppes de l'Est du Canada établi en Ontario.

Cette acquisition s'harmonise avec la stratégie de la Société visant à optimiser les coûts d'exploitation, à améliorer la capacité de génération de flux de trésorerie et à fournir la capacité et les moyens nécessaires pour soutenir notre stratégie de croissance de l'enveloppe aux États-Unis.

Le montant de goodwill déductible à des fins fiscales s'élève à 3 213 418 \$. Le goodwill relié à l'acquisition est composé de la croissance attendue et des synergies opérationnelles, et a été attribué à l'unité génératrice Enveloppe.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Répartition du prix d'achat

Ce prix d'achat reflète la juste valeur estimative des actifs acquis et des passifs assumés à la date d'acquisition, selon la méthode d'acquisition et se présente comme suit :

| | 2021 Répartition du prix d'achat final Vista \$ | 2020 Répartition du prix d'achat final Royal Envelope \$ |
|--|---|--|
| Actifs nets acquis | | |
| Créances clients | 525 251 | 5 368 954 |
| Stocks | 503 417 | 3 934 613 |
| Frais payés d'avance | 18 920 | 92 691 |
| Total de l'actif courant | 1 047 588 | 9 396 258 |
| Immobilisations corporelles | 1 115 607 | 4 313 230 |
| Actifs au titre de droits d'utilisation | 3 253 620 | 1 958 645 |
| Logiciel | — | 53 000 |
| Relations clients | 1 295 298 | 12 400 000 |
| Goodwill | 368 022 | 3 213 418 |
| Total de l'actif | 7 080 135 | 31 334 551 |
| Comptes fournisseurs et charges à payer | 326 439 | 1 975 906 |
| Obligations locatives | 3 253 620 | 1 958 645 |
| Actifs nets acquis | 3 500 076 | 27 400 000 |
| Moins: contrepartie conditionnelle à payer | 743 781 | — |
| Trésorerie | 2 756 295 | 27 400 000 |
| Coûts liés à l'acquisition comptabilisés comme charges | 164 831 | 154 084 |

5. CRÉANCES CLIENTS

| | 31 décembre 2021 \$ | 31 décembre 2020 \$ |
|---|---------------------------|---------------------------|
| Créances clients | 32 606 856 | 24 756 952 |
| Moins : Provision pour créances douteuses | (466 288) | (410 809) |
| Créances clients nettes | 32 140 568 | 24 346 143 |
| Autres créances à recevoir | 842 151 | 2 509 048 |
| | 32 982 719 | 26 855 191 |

Les créances clients ne portent pas intérêt et sont généralement exigibles dans les 30 à 60 jours.

L'analyse de l'âge des créances clients, à chaque date de fin de période, était comme suit :

| | 31 décembre 2021 \$ | 31 décembre 2020 \$ |
|-------------------|---------------------------|---------------------------|
| Courant | 20 105 441 | 17 175 656 |
| 31 – 60 jours | 8 417 112 | 5 355 240 |
| 61 – 90 jours | 2 801 462 | 1 053 056 |
| 91 – 120 jours | 676 163 | 648 264 |
| Plus de 120 jours | 606 678 | 524 736 |
| | 32 606 856 | 24 756 952 |

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Provision pour créances douteuses

Les variations de la provision pour créances douteuses sont comme suit :

| | 31 décembre 2021 \$ | 31 décembre 2020 \$ |
|-------------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Solde au début de l'exercice | 410 809 | 298 067 |
| Acquisitions d'entreprises | — | 174 023 |
| Charge pour l'exercice | 102 695 | 12 029 |
| Montants utilisés | (48 596) | (73 594) |
| Incidence des pertes de change | 1 380 | 284 |
| Solde à la fin de l'exercice | 466 288 | 410 809 |

La Société est exposée au risque de crédit normal concernant ses créances clients et maintient des provisions pour pertes de crédit éventuelles. Le risque de crédit lié aux créances clients est atténué du fait qu'aucun client ne représente un risque important et que la solvabilité des clients est évaluée avant de leur faire crédit. Historiquement, les pertes de crédit estimées sur les créances clients n'ont pas été significatives.

6. STOCKS

| | 31 décembre 2021 \$ | 31 décembre 2020 \$ |
|--------------------|---------------------------|---------------------------|
| Matières premières | 10 067 382 | 7 834 431 |
| Produits en cours | 1 641 979 | 832 245 |
| Produits finis | 13 215 027 | 13 071 691 |
| | 24 924 388 | 21 738 367 |

Le coût des stocks passé en charges et inclus dans les charges d'exploitation, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles et l'amortissement des actifs à titre de droits d'utilisation affectés au coût des stocks, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est de 158 218 794 \$ (2020 – 149 044 431 \$).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | Terrain \$ | Bâtiments et améliorations locatives \$ | Matériel et outillage \$ | Matériel de bureau et informatique \$ | Total \$ |
|--------------------------------------|------------------|--|--------------------------------|--|-------------------|
| Coût : | | | | | |
| Au 31 décembre 2019 | 3 578 895 | 14 147 441 | 64 637 843 | 2 885 795 | 85 249 974 |
| Acquisitions | — | 323 664 | 1 568 774 | 224 071 | 2 116 509 |
| Acquisition d'entreprise (note 4) | — | — | 4 253 530 | 59 700 | 4 313 230 |
| Cessions | — | (24 988) | (277 230) | (16 804) | (319 022) |
| Dépréciation (note 18) | — | (1 395 636) | — | — | (1 395 636) |
| Écart de conversion | — | (4 634) | (143 599) | (2 406) | (150 639) |
| Au 31 décembre 2020 | 3 578 895 | 13 045 847 | 70 039 318 | 3 150 356 | 89 814 416 |
| Acquisitions | — | 190 682 | 2 952 319 | 197 075 | 3 340 076 |
| Acquisition d'entreprise (note 4) | — | — | 1 109 257 | 6 350 | 1 115 607 |
| Cessions | — | (2 701) | (895 961) | (94 143) | (992 805) |
| Dépréciation (note 18) | — | — | (2 073 631) | — | (2 073 631) |
| Écart de conversion | — | 454 | (9 981) | (474) | (10 001) |
| Au 31 décembre 2021 | 3 578 895 | 13 234 282 | 71 121 321 | 3 259 164 | 91 193 662 |
| Amortissement cumulé : | | | | | |
| Au 31 décembre 2019 | — | 5 675 022 | 39 954 623 | 2 346 181 | 47 975 826 |
| Amortissement | — | 643 393 | 4 480 743 | 319 336 | 5 443 472 |
| Cessions | — | (24 988) | (277 230) | (16 804) | (319 022) |
| Dépréciation (note 18) | — | (313 047) | — | — | (313 047) |
| Écart de conversion | — | (11 508) | (90 328) | (2 370) | (104 206) |
| Au 31 décembre 2020 | — | 5 968 872 | 44 067 808 | 2 646 343 | 52 683 023 |
| Amortissement | — | 561 979 | 4 494 292 | 257 271 | 5 313 542 |
| Cessions | — | (2 701) | (842 347) | (94 143) | (939 191) |
| Dépréciation (note 18) | — | — | — | — | — |
| Écart de conversion | — | (29 238) | 24 333 | (257) | (5 162) |
| Au 31 décembre 2021 | — | 6 498 912 | 47 744 086 | 2 809 214 | 57 052 212 |
| Valeur comptable nette : | | | | | |
| Au 31 décembre 2020 | 3 578 895 | 7 076 975 | 25 971 510 | 504 013 | 37 131 393 |
| Au 31 décembre 2021 | 3 578 895 | 6 735 370 | 23 377 235 | 449 950 | 34 141 450 |

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

8. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

| | Bâtiments \$ | Équipement manufacturier \$ | Matériel de bureau \$ | Véhicule s \$ | Total \$ |
|--------------------------------------|-------------------|-----------------------------------|-----------------------------|---------------------|-------------------|
| Coût : | | | | | |
| Au 31 décembre 2019 | 27 737 943 | 146 935 | 50 133 | 29 783 | 27 964 794 |
| Acquisitions | 339 691 | — | — | — | 339 691 |
| Acquisition d'entreprise (note 4) | 1 583 580 | 183 367 | — | 191 698 | 1 958 645 |
| Cessions | — | — | — | (220 431) | (220 431) |
| Ajustements | (2 172 109) | — | 479 | (1 050) | (2 172 680) |
| Écart de conversion | (165 209) | (47) | (245) | — | (165 501) |
| Au 31 décembre 2020 | 27 323 896 | 330 255 | 50 367 | — | 27 704 518 |
| Acquisitions | 5 550 670 | 371 517 | 9 428 | — | 5 931 615 |
| Acquisition d'entreprise (note 4) | 3 233 370 | — | 20 250 | — | 3 253 620 |
| Cessions | (860 391) | — | (3 084) | — | (863 475) |
| Ajustements | (1 765 112) | — | — | — | (1 765 112) |
| Écart de conversion | 40 633 | 162 | (82) | — | 40 713 |
| Au 31 décembre 2021 | 33 523 066 | 701 934 | 76 879 | — | 34 301 879 |
| Amortissement cumulé : | | | | | |
| Au 31 décembre 2019 | 4 568 159 | 33 342 | 8 463 | 20 909 | 4 630 873 |
| Amortissement | 4 955 721 | 84 604 | 13 050 | 35 653 | 5 089 028 |
| Cessions | — | — | — | (56 562) | (56 562) |
| Écart de conversion | (78 811) | (76) | (303) | — | (79 190) |
| Au 31 décembre 2020 | 9 445 069 | 117 870 | 21 210 | — | 9 584 149 |
| Amortissement | 4 656 564 | 155 643 | 17 457 | — | 4 829 664 |
| Cessions | (840 024) | — | (2 795) | — | (842 819) |
| Ajustements | (1 069 046) | — | — | — | (1 069 046) |
| Écart de conversion | 3 904 | 169 | 72 | — | 4 145 |
| Au 31 décembre 2021 | 12 196 467 | 273 682 | 35 944 | — | 12 506 093 |
| Valeur comptable nette : | | | | | |
| Au 31 décembre 2020 | 17 878 827 | 212 385 | 29 157 | — | 18 120 369 |
| Au 31 décembre 2021 | 21 326 599 | 428 252 | 40 935 | — | 21 795 786 |

9. RÉGIMES À PRESTATIONS DÉTERMINÉES DES EMPLOYÉS

(a) Régimes de retraite

La Société offre quatre régimes de retraite à prestations définies qui visent la quasi-totalité des employés salariés et employés horaires. Trois de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Tous les régimes de retraite à prestations définies sont financés. Deux de ces régimes sont régis par la *Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario*. Pour un de ces régimes, les prestations de retraite sont basées sur la rémunération moyenne des trois meilleures années alors qu'elles sont basées sur la rémunération moyenne finale des cinq meilleures années consécutives pour l'autre régime. Les deux autres régimes sont régis par la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite du Québec* chapeauté par la régie des rentes du Québec. Les prestations de retraite d'un de ces régimes sont basées sur les rémunérations moyennes des trois meilleures années alors qu'elles sont basées sur la

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

rémunération moyenne des cinq meilleures années consécutives pour l'autre régime. En 2012, la Société a converti, pour le service futur, ses régimes à prestations définies en régimes à cotisations définies.

Les principaux risques auxquels sont exposés les régimes de retraite sont notamment les risques de taux d'intérêt, de placement et l'évolution de l'espérance de vie des retraités. La Société a récemment effectué une série de transactions en vue de réduire le profil de risque et la volatilité associés à ses régimes de retraite à prestations déterminées et de mieux protéger les prestations des membres de la Société.

Le 23 juin 2021 et le 1^{er} septembre 2021, la Société a conclu des transactions visant le rachat de rentes avec la Compagnie de Rentes Brookfield et RBC Assurances pour transférer respectivement 7,0 millions \$ et 41,5 millions \$ de ses obligations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées. La conclusion de ces transactions représentait le transfert intégral du régime de retraite et a libéré ce dernier de ses obligations connexes. Supremex n'a pas été tenue de verser une contribution en espèces pour conclure ces transactions. Ces transactions ont entraîné une perte nette sur règlement de 49 800 \$. Enfin, à compter du 28 septembre 2021, la Société a mis en œuvre une nouvelle stratégie de réduction des risques pour l'actif de ses régimes de retraite à prestations déterminées, selon laquelle 70 % de l'actif est maintenant investi dans des obligations.

Les charges liées aux régimes à prestations et à cotisations définies, incluses dans les charges d'exploitation et dans les frais de vente et d'administration, sont comme suit :

| | 2021 \$ | 2020 \$ |
|--|------------------|------------------|
| Régimes à prestations déterminées | | |
| Dépense liée aux régimes à prestations déterminées (frais d'administration) | 212 100 | 214 807 |
| Dépense liée aux régimes à cotisations déterminées | 1 220 672 | 1 239 313 |
| Perte nette sur règlement | 49 800 | — |
| Dépense liée aux régimes de retraite (note 19) | 1 482 572 | 1 454 120 |

Les revenus d'intérêt sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées de 107 800 \$ (2020 - 221 600 \$) sont inclus dans les frais de financement nets des états consolidés des résultats (note 14).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Le tableau suivant présente les variations de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur des actifs des régimes, ainsi que de la situation de capitalisation des régimes à prestations définies.

| | 31 décembre 2021 \$ | 31 décembre 2020 \$ |
|---|---------------------------|---------------------------|
| Variation de l'obligation au titre des prestations constituées : | | |
| Obligation au titre des prestations au début de l'exercice | 105 482 300 | 99 042 000 |
| Charge d'intérêts | 2 149 900 | 2 992 400 |
| (Gain) perte actuarielle provenant de changement d'hypothèses financières | (7 380 600) | 8 004 000 |
| (Gain) perte actuariel(le) d'expérience | (686 200) | 468 500 |
| Prestations versées | (4 322 900) | (5 024 600) |
| Perte nette sur règlement | (48 506 500) | — |
| Obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice | 46 736 000 | 105 482 300 |
| Variation des actifs des régimes : | | |
| Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice | 109 931 900 | 106 312 807 |
| Revenu d'intérêt des actifs des régimes | 2 257 700 | 3 214 000 |
| Gains actuariels | 72 900 | 5 668 700 |
| Utilisation du surplus pour payer les cotisations de l'employeur | 5 300 | (24 200) |
| Prestations versées | (4 322 900) | (5 024 600) |
| Frais d'administration des régimes | (212 100) | (214 807) |
| Perte nette sur règlement | (48 556 300) | — |
| Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice | 59 176 500 | 109 931 900 |
| Actif net au titre des prestations de retraite constituées | 12 440 500 | 4 449 600 |

Les montants liés aux régimes à prestations définies inclus dans les autres éléments du résultat global, avant impôt, sont comme suit :

| | 2021 \$ | 2020 \$ |
|-------------------------------|------------|-------------|
| (Pertes) gains actuariel(le)s | 8 139 700 | (2 803 800) |

Le montant cumulé des gains actuariels comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est de 7 223 700 \$ au 31 décembre 2021 [2020 – pertes de 916 000 \$].

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Les hypothèses clés utilisées dans le calcul de l'obligation au titre des prestations et du coût net de la pension étaient les suivantes :

| | 2021 % | 2020 % |
|---|----------------|----------------|
| Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées | 3,00 | 2,50 |
| Taux d'actualisation de la charge de retraite nette | 2,50 | 3,10 |
| Taux de croissance de la rémunération | 2,50 | 2,50 |
| Hypothèse de mortalité ¹ | CPM Private | CPM Private |

La répartition moyenne pondérée des actifs des régimes au 31 décembre, excluant les contrats de rentes de 6,6 millions \$ dans deux régimes de retraite (2020 – 54,1 millions \$), est comme suit :

| | 2021 % | 2020 % |
|-------------------------------|--------------|--------------|
| Titres de capitaux propres | | |
| Fonds d'actions canadien | 12,3 | 30,0 |
| Fonds d'actions étrangères | 18,1 | 45,1 |
| | 30,4 | 75,1 |
| Fonds de titres à revenu fixe | | |
| Canadien | 69,6 | 24,9 |
| Total | 100,0 | 100,0 |

Tous les instruments financiers et fonds d'investissement étaient classés dans la hiérarchie des justes valeurs de niveau 2 incluant les fonds à titres de revenu fixe et 6,6 millions \$ de contrats de rentes (données autres que les prix cotés observables) (2020 – Tous les instruments financiers et fonds d'investissement étaient classés dans la hiérarchie des justes valeurs de niveau 2 (données autres que les prix cotés observables) incluant les fonds à titres de revenu fixe et 54,1 millions \$ de contrats de rentes).

Les quatre régimes de retraite ont une politique de placement qui vise une répartition des actifs comme suit : 70 % dans des titres à revenus fixes et 30 % dans des titres de capitaux propres (2020 – 75 % dans des titres de capitaux propres et 25 % dans des titres à revenus fixes). Aux 31 décembre 2021 et 2020, les régimes de retraite respectaient la répartition des actifs dictée dans leur politique de placement.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, aucune action de Supremex n'était détenue dans les régimes de retraite de la Société. La durée moyenne de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées, au 31 décembre 2021, était de 17,6 années (2020 – 14,7 années).

Analyse de sensibilité

Pour la Société, une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux d'actualisation aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations constituées d'environ 1,9 million \$ au 31 décembre 2021. Une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux de la rémunération aurait comme effet d'augmenter ou de diminuer l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 0,3 million \$ au 31 décembre 2021. Une hausse d'un an de l'espérance de vie des participants aurait

¹ CPM 2004 Private Sector Mortality table projected generationally using improvement scale MI-2017

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

comme effet d'augmenter l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 1,2 million \$ au 31 décembre 2021. L'analyse de sensibilité a été déterminée à l'aide d'une méthode calculant l'impact d'un changement de 0,25 % dans les hypothèses clés sur la valeur de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées. Il n'y a eu aucun changement dans les méthodes et hypothèses utilisées pour déterminer l'analyse de sensibilité comparativement à l'année précédente.

(b) Avantages complémentaires de retraite

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations de l'obligation au titre des prestations constituées des régimes :

| | 31 décembre 2021 \$ | 31 décembre 2020 \$ |
|--|---------------------------|---------------------------|
| Variation de l'obligation au titre des prestations constituées : | | |
| Autre obligation au titre des prestations au début de l'exercice | 221 000 | 211 200 |
| Charge d'intérêts (note 14) | 5 500 | 6 400 |
| (Gain) perte actuariel(le) provenant de modifications d'hypothèses financières | (9 000) | 10 600 |
| Prestations versées | (6 200) | (7 200) |
| Autre obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice | 211 300 | 221 000 |

Les avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes de retraite ne sont pas capitalisés.

Les autres avantages complémentaires de retraite inclus dans les autres éléments du résultat global, avant impôt, sont constitués de gains actuariels de 9 000 \$ (2020 – pertes de 10 600 \$). Le montant cumulé des pertes actuarielles comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est de 334 600 \$ au 31 décembre 2021 (2020 – 343 600 \$).

Les hypothèses qui ont servi à mesurer le coût des avantages complémentaires de retraite sont les suivantes :

| | 2021 % | 2020 % |
|--|-----------|-----------|
| Hypothèses moyennes pondérées | | |
| Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations | 3,00 | 2,50 |
| Taux d'actualisation du coût net des avantages pour la période | 2,50 | 3,10 |

Au 31 décembre 2021, aucune couverture pour soins de santé et pour soins dentaires n'est offerte aux retraités. La durée moyenne de l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, au 31 décembre 2021 et 2020 est de 8,0 années.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

| | Relations clients \$ | Ententes de non- concurrence \$ | Logiciel \$ | Total \$ |
|-----------------------------------|----------------------------|--|------------------|-------------------|
| Coût : | | | | |
| Au 31 décembre 2019 | 80 074 813 | 755 000 | 3 087 256 | 83 917 069 |
| Acquisitions | — | — | 460 435 | 460 435 |
| Acquisition d'entreprise (note 4) | 12 400 000 | — | 53 000 | 12 453 000 |
| Dépréciation (note 18) | (1 516 584) | — | — | (1 516 584) |
| Écart de conversion | (49 050) | — | — | (49 050) |
| Au 31 décembre 2020 | 90 909 179 | 755 000 | 3 600 691 | 95 264 870 |
| Acquisitions | — | — | 550 360 | 550 360 |
| Acquisition d'entreprise (note 4) | 1 295 298 | — | — | 1 295 298 |
| Dispositions | (991 727) | (755 000) | — | (1 746 727) |
| Écart de conversion | (12 489) | — | — | (12 489) |
| Au 31 décembre 2021 | 91 200 261 | — | 4 151 051 | 95 351 312 |
| Amortissement cumulé : | | | | |
| Au 31 décembre 2019 | 65 910 990 | 755 000 | 829 215 | 67 495 205 |
| Amortissement | 3 024 883 | — | 330 708 | 3 355 591 |
| Écart de conversion | (32 076) | — | — | (32 076) |
| Au 31 décembre 2020 | 68 903 797 | 755 000 | 1 159 923 | 70 818 720 |
| Amortissement | 2 997 779 | — | 383 325 | 3 381 104 |
| Dispositions | (991 727) | (755 000) | — | (1 746 727) |
| Écart de conversion | (1 031) | — | — | (1 031) |
| Au 31 décembre 2021 | 70 908 818 | — | 1 543 248 | 72 452 066 |
| Valeur comptable nette : | | | | |
| Au 31 décembre 2020 | 22 005 382 | — | 2 440 768 | 24 446 150 |
| Au 31 décembre 2021 | 20 291 443 | — | 2 607 803 | 22 899 246 |

11. GOODWILL

| | \$ |
|-----------------------------------|-------------------|
| Coût | |
| Au 31 décembre 2019 | 46 155 723 |
| Acquisition d'entreprise (note 4) | 3 213 418 |
| Dépréciation (note 18) | (171 306) |
| Écart de conversion | (92 009) |
| Au 31 décembre 2020 | 49 105 826 |
| Acquisition d'entreprise (note 4) | 368 022 |
| Écart de conversion | (20 016) |
| Au 31 décembre 2021 | 49 453 832 |

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

La valeur comptable nette du goodwill au 31 décembre 2021 était affectée aux UGTs suivantes :

| | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---------------|---------------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| UGTs : | | |
| Enveloppe | 36 519 950 | 36 539 357 |
| Emballage | 12 933 882 | 12 566 469 |
| Total | 49 453 832 | 49 105 826 |

Test de dépréciation du goodwill

La Société a effectué le test de dépréciation annuel en date du 31 décembre 2021, selon sa méthode comptable décrite à la note 2. La valeur recouvrable des UGTs Enveloppe et Emballage excédait la valeur comptable. Par conséquent, aucune dépréciation du goodwill n'a été enregistrée pour ces UGTs.

Méthode d'évaluation

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la valeur d'utilité de chaque UGT. Depuis le dernier test de dépréciation annuel, la Société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation du goodwill.

Hypothèses significatives

L'approche axée sur les produits est établie en fonction de la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera à l'avenir. Selon la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie, qui a été utilisée au 31 décembre 2021 pour déterminer la valeur d'utilité de l'UGT enveloppe et de l'UGT emballage, la Société doit prévoir les flux de trésorerie et les actualiser. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou aux actifs et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche exige la formulation d'hypothèses concernant la croissance ou la décroissance des ventes, des marges d'exploitation, des taux d'imposition et des taux d'actualisation.

Croissance ou décroissance des ventes

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget interne de la Société approuvé par le conseil d'administration. La Société a prévu les ventes, les marges bénéficiaires et les flux de trésorerie sur une période de quatre ans pour chaque UGT. Des hypothèses spécifiques sont utilisées pour chaque UGT. Les projections pour l'UGT de l'enveloppe reflètent la demande décroissante dans le marché canadien de l'enveloppe, la capacité de gagner des parts du marché dans le marché américain de l'enveloppe et un taux de déclin perpétuel à long terme. Les projections pour l'UGT de l'emballage reflètent un taux de croissance perpétuel à long terme pour ce marché. Afin de déterminer ces projections, la Société s'est fondée sur l'expérience, les récentes acquisitions, les tendances économiques de même que les tendances de l'industrie et du marché.

Taux d'actualisation

La Société a présumé un taux d'actualisation avant impôt afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») estimé par la Société. Le CMPC est une estimation du taux de rendement global requis sur un placement en titres d'emprunt et de capitaux propres et sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié. La

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de la dette, et considère une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux prévisions des flux de trésorerie.

Les hypothèses clés utilisées lors du test de dépréciation étaient les suivantes :

| | 2021 | | 2020 | |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | Enveloppe | Emballage | Enveloppe | Emballage |
| Taux d'actualisation avant impôts | 14,4% | 12,9% | 14,5% | 13,1% |
| Taux d'imposition | 25,9% | 25,9% | 26,0% | 26,0% |
| Taux de (déclin) croissance perpétuel(le) | (3,0)% | 2,5% | (3,0)% | 2,5% |

Sensibilité

UGT Enveloppe - Lors du test de dépréciation le plus récent, pour l'UGT de l'enveloppe, si le taux d'actualisation avant impôt avait augmenté à 19,7 % ou si le taux de déclin perpétuel avait augmenté à 9,6 %, la valeur recouvrable de l'UGT aurait été égale à la valeur comptable au 31 décembre 2021.

UGT Emballage - Lors du test de dépréciation le plus récent, pour l'UGT de l'emballage, si le taux d'actualisation avant impôt avait augmenté à 34,9 % ou si le taux de croissance perpétuel avait diminué à (33,9) %, la valeur recouvrable de l'UGT aurait été égale à la valeur comptable au 31 décembre 2021.

12. COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

| | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|---------------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Comptes fournisseurs | 11 494 850 | 9 498 490 |
| Rabais à payer | 2 334 732 | 2 034 417 |
| Salaires et bénéfices marginaux à payer | 11 099 799 | 8 596 207 |
| Autres charges à payer | 2 519 919 | 2 289 168 |
| | 27 449 300 | 22 418 282 |

Les comptes fournisseurs ne portent pas intérêt et sont généralement réglés dans les 20 à 60 jours.

13. PROVISIONS

En 2020, la Société a adopté un plan d'optimisation de coût pour son UGT de l'enveloppe. Par conséquent, la Société a comptabilisé une provision pour indemnités de départ liée à certains employés licenciés. Au 31 décembre 2021, le montant de la provision pour la restructuration résiduelle était de 405 400 \$.

Le tableau suivant présente un sommaire des montants comptabilisés et payés relativement aux frais de restructuration :

| | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|-------------------------------------|---------------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début de l'exercice | 1 578 406 | 7 821 |
| Règlement | — | (7 821) |
| Dépenses de restructuration | — | 1 836 425 |
| Paiements | (1 173 006) | (258 019) |
| Solde à la fin de l'exercice | 405 400 | 1 578 406 |

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

14. FACILITÉ DE CRÉDIT GARANTIE

La Société dispose d'une facilité de crédit garantie composée d'une facilité de crédit renouvelable de 80 millions \$ (80 millions \$ au 31 décembre 2020) et d'une facilité d'emprunt à terme de 26,3 millions \$ (29,8 millions \$ au 31 décembre 2020). Aucun remboursement de capital n'est requis sur la facilité de crédit renouvelable avant l'échéance. La facilité d'emprunt à terme est remboursable en versements de capital trimestriels de 875 000 \$. La disponibilité de la facilité de crédit est variable et dépend du respect de certaines clauses restrictives financières. Au 31 décembre 2021, la facilité de crédit s'élevait à 44,5 millions \$. Cette facilité porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien, majoré d'une marge applicable se situant entre 0 % et 2,00 % ou sur les taux des acceptations bancaires, majoré d'une marge applicable se situant entre 1,25 % et 3,25 %. L'entente de cette facilité de crédit garantie arrive à échéance en mai 2023.

La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital, les acquisitions et d'autres fins générales de l'entreprise. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et est soumise à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenue, entre autres conditions, de respecter. Au 31 décembre 2021, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives.

Les montants dus en vertu de la facilité de crédit garantie sont les suivants :

| | 31 décembre 2021 \$ | 31 décembre 2020 \$ |
|---|---------------------------|---------------------------|
| Facilité de crédit renouvelable | 18 279 146 | 27 000 000 |
| Facilité d'emprunt à terme | 26 250 000 | 29 750 000 |
| Moins : Frais de financement reportés | (178 321) | (307 332) |
| | 44 350 825 | 56 442 668 |
| Portion courante | (3 500 000) | (3 500 000) |
| Portion non courante de la facilité de crédit garantie | 40 850 825 | 52 942 668 |

Le tableau suivant présente la conciliation entre les soldes d'ouverture et de fermeture de la facilité de crédit garantie :

| | 31 décembre 2021 \$ | 31 décembre 2020 \$ |
|---|---------------------------|---------------------------|
| Facilité de crédit garantie, au début de l'exercice | 56 442 668 | 53 472 422 |
| Remboursement de la facilité d'emprunt à terme | (3 500 000) | (3 500 000) |
| (Diminution) augmentation de la facilité de crédit renouvelable | (8 720 855) | 6 434 898 |
| Frais de financement reportés | (40 934) | (80 000) |
| Amortissement des frais de financement reportés | 169 946 | 115 348 |
| Facilité de crédit garantie, à la fin de l'exercice | 44 350 825 | 56 442 668 |

Au 31 décembre 2021, la Société avait des lettres de crédit pour un total de 10 000 \$ (2020 – 10 000 \$).

Au 31 décembre 2021, le taux d'intérêt effectif sur la facilité de crédit garantie était de 2,01 % (1,99 % au 31 décembre 2020).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Les frais de financement nets sont comme suit :

| | 2021 \$ | 2020 \$ |
|---|------------------|------------------|
| Intérêts sur la facilité de crédit garantie | 1 228 654 | 2 109 226 |
| Intérêts sur les obligations locatives | 887 512 | 1 069 642 |
| Revenus d'intérêts sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées (note 9) | (107 800) | (221 600) |
| Intérêt sur les avantages complémentaires de retraite (note 9) | 5 500 | 6 400 |
| Autres frais (revenus) | 42 402 | (5 530) |
| Amortissement des frais de financement reportés | 169 946 | 115 348 |
| | 2 226 214 | 3 073 486 |

15. OBLIGATIONS LOCATIVES

Le tableau suivant présente les obligations locatives de la Société :

| | 31 décembre 2021 \$ | 31 décembre 2020 \$ |
|---|---------------------------|---------------------------|
| Obligations locatives, au début de l'exercice | 19 239 197 | 23 997 923 |
| Acquisitions | 5 915 282 | 339 691 |
| Acquisitions d'entreprises (note 4) | 3 253 620 | 1 958 645 |
| Cessions | (21 754) | (163 870) |
| Ajustements | (696 066) | (2 172 680) |
| Paiements de loyers | (5 366 604) | (5 695 568) |
| Intérêts sur les obligations locatives | 887 512 | 1 069 642 |
| Écart de conversion | 36 058 | (94 586) |
| | 23 247 245 | 19 239 197 |
| Portion courante | (4 251 766) | (4 863 402) |
| Portion non courante des obligations locatives | 18 995 479 | 14 375 795 |

La charge relative aux contrats de location à court terme au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 était de 683 055 \$ (2020 – 550 407 \$). La charge relative aux locations d'actifs de faible valeur au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est élevée à 13 280 \$ (2020 – 11 761 \$). Le total des sorties de trésorerie relatives aux contrats de location au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevaient à 6 062 939 \$ (2020 – 6 257 736 \$).

L'analyse des échéances des obligations locatives est présentée dans la note 23.

16. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôt sur le résultat

Les éléments importants composant la charge d'impôt enregistrée dans l'état consolidé des résultats sont comme suit :

| | 2021 \$ | 2020 \$ |
|---------------------------------------|------------------|------------------|
| Charge d'impôt exigible : | | |
| Charge d'impôt exigible | 6 734 123 | 2 561 452 |
| Charge d'impôt différé : | | |
| (Recouvrement) charge d'impôt différé | (1 433 257) | 228 154 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 5 300 866 | 2 789 606 |

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

L'impôt enregistré sur les autres éléments du résultat global est comme suit :

| | 2021 \$ | 2020 \$ |
|--|------------------|------------------|
| Impôt différé attribuable à des éléments imputés directement aux capitaux propres durant l'exercice : | | |
| Charge (recouvrement) d'impôt différé attribuable aux gains (pertes) actuariel(le)s sur les régimes de retraite à prestations déterminées | 2 107 775 | (726 870) |
| Charge (recouvrement) d'impôt différé attribuable aux gains (pertes) actuariel(le)s constaté(e)s sur l'autre obligation au titre des avantages complémentaires de retraite | 2 331 | (2 748) |
| Charge (recouvrement) d'impôt enregistré(e) directement dans les autres éléments du résultat global | 2 110 106 | (729 618) |

La charge d'impôt sur le résultat diffère de la charge qui aurait été obtenue en appliquant le taux d'imposition canadien combiné (taux fédéral et provinciaux) en raison des éléments suivants :

| | 2021 \$ | 2020 \$ |
|--|------------------|------------------|
| Résultat avant impôt sur le résultat | 21 053 154 | 10 284 299 |
| Charge d'impôt sur le résultat au taux combiné (fédéral et provinciaux) prévu par la loi de 26 % (2020 – 26 %) | 5 451 715 | 2 670 709 |
| Ajustements aux périodes antérieures | (126 619) | — |
| Différentiel de taux d'impôt des filiales américaines | 2 282 | 28 911 |
| Dépenses non déductibles et autres | (26 512) | 89 986 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 5 300 866 | 2 789 606 |

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Impôt différé

L'impôt différé se rapporte aux éléments suivants :

| | État consolidé de la situation financière | | État consolidé des résultats | |
|--|--|---------------------------|---------------------------------|---------------------------|
| | 31 décembre 2021 \$ | 31 décembre 2020 \$ | 31 décembre 2021 \$ | 31 décembre 2020 \$ |
| Actifs d'impôt différé : | | | | |
| Goodwill | 356 348 | 535 124 | 180 559 | 154 359 |
| Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives, nets | 364 840 | 203 290 | (163 471) | (37 551) |
| Pertes autres qu'en capital | 462 336 | 155 700 | (336 681) | 695 106 |
| Autres | 182 312 | 393 581 | 230 094 | (270 637) |
| | 1 365 836 | 1 287 695 | (89 499) | 541 277 |
| Passifs d'impôt différé : | | | | |
| Actif net au titre des prestations de retraite constituées | 3 221 467 | 1 153 639 | 39 947 | 6 577 |
| Immobilisations corporelles | 4 980 401 | 5 738 692 | 717 314 | (502 991) |
| Immobilisations incorporelles | 1 524 014 | 1 997 936 | 477 734 | 789 112 |
| Autres | 1 723 | 87 241 | 108 763 | 20 425 |
| | 9 727 605 | 8 977 508 | 1 343 758 | 313 123 |
| (Recouvrement) charge d'impôt différé | | | (1 433 257) | 228 154 |
| Passif net d'impôt différé | (8 361 769) | (7 689 813) | | |

Rapprochement des passifs d'impôt différé nets

| | 2021 \$ | 2020 \$ |
|--|--------------------|--------------------|
| Solde au début de l'exercice | (7 689 813) | (8 187 623) |
| Recouvrement (charge) d'impôt au cours de l'exercice enregistré(e) dans l'état consolidé des résultats | 1 433 257 | (228 154) |
| (Charge) recouvrement d'impôt enregistré(e) dans les autres éléments du résultat global | (2 110 106) | 729 618 |
| Écart de conversion sur l'impôt différé | 2 217 | 8 934 |
| Autres | 2 676 | (12 588) |
| Solde à la fin de l'exercice | (8 361 769) | (7 689 813) |

17. CAPITAL-ACTIONS

Un nombre illimité d'actions ordinaires peuvent être émises. Chaque action ordinaire représente la participation indivise proportionnelle d'un actionnaire dans la Société. Chaque action ordinaire confère à son détenteur une voix à toutes les assemblées des actionnaires et lui permet de participer également et proportionnellement à toutes les distributions de la Société, le cas échéant, et, dans l'éventualité d'une distribution obligatoire de la totalité des biens de la Société, à l'actif net de la Société restant après le règlement de toutes les dettes de celle-ci.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

La variation du capital-actions est comme suit :

| | Nombre d'actions ordinaires | Capital- actions \$ |
|----------------------------------|-----------------------------------|---------------------------|
| Solde au 31 décembre 2019 | 28 130 469 | 9 601 576 |
| Rachat d'actions pour annulation | (305 700) | (104 342) |
| Solde au 31 décembre 2020 | 27 824 769 | 9 497 234 |
| Rachat d'actions pour annulation | (1 409 300) | (481 027) |
| Solde au 31 décembre 2021 | 26 415 469 | 9 016 207 |

Le 27 août 2021, la Société a annoncé avoir eu l'approbation de la TSX à racheter aux fins d'annulation par voie de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités («OPR») jusqu'à 1 346 648 de ses actions ordinaires, représentant environ 5,0% de ses 26 932 969 actions ordinaires émises et en circulation au 18 août 2021, et ce, pour une période de douze mois qui débutera le 31 août 2021.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a racheté 1 409 300 (2020 – 305 700) actions ordinaires pour annulation par voie de l'OPR pour une contrepartie de 3 281 030 \$ (2020 – 424 054 \$). L'excédent du prix d'achat des actions ordinaires sur leur valeur comptable moyenne d'un montant de 2 800 003 \$ (2020 – 319 712 \$) a été comptabilisé en réduction du surplus d'apport.

Régime d'unités d'actions différées (UAD)

En 2015, la Société a adopté un régime UAD pour les membres du conseil d'administration. Le régime UAD permet aux participants de recevoir, en tant que membre du conseil d'administration, une rémunération en trésorerie égale au prix du marché des actions ordinaires de la Société pour chaque UAD à la date de résiliation.

Chaque participant au régime d'UAD peut choisir de recevoir à chaque année fiscale, à titre d'administrateur, jusqu'à 100 % de ses jetons de présence annuels en UAD. Les UAD sont passées en charges à mesure qu'elles sont gagnées et leur coût est déterminé en utilisant un modèle d'évaluation. Toutes les UAD émises et en circulation sont évaluées à chaque période de déclaration.

Le passif attribuable au régime de 1 086 300 \$ (2020 – 571 641 \$) est présenté dans les comptes fournisseurs et charges à payer.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, un montant de 145 214 \$ (2020 – nul) de rémunération variable des hauts dirigeants a été alloué en UAD. La charge de rémunération liée au UAD durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est élevée à 369 445 \$ (2020 – 67 213 \$) et est présentée dans les frais de vente et d'administration.

18. DÉPRÉCIATION DANS L'UGT BOITE EN CARTON ONDULÉ

En raison des résultats toujours inférieurs aux attentes de l'UGT boîte en carton ondulé, la Société a comptabilisé en 2021 une charge de dépréciation de 2 073 631 \$ (2020 – 2 770 479 \$) basée selon la méthode de la juste valeur moins le coût de disposition qui a été affectée à la valeur comptable des immobilisations corporelles de l'UGT (note 7). En 2020, la charge de dépréciation a été allouée aux immobilisations corporelles (note 7), aux immobilisations incorporelles (note 10) et au goodwill (note 11). Cette dépréciation concerne le secteur de l'emballage et produits spécialisés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

19. CHARGES D'EXPLOITATION ET FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION

| | 2021 \$ | 2020 \$ |
|---|--------------------|--------------------|
| Salaires (note 21) | 56 429 712 | 50 786 896 |
| Charges sociales | 8 421 633 | 8 327 298 |
| Charges attribuables aux régimes de retraite (note 9) | 1 482 572 | 1 454 120 |
| Charges d'avantages du personnel | 66 333 917 | 60 568 314 |
| Matières premières et autres achats | 92 914 002 | 87 865 031 |
| Autres | 28 304 719 | 24 318 308 |
| | 187 552 638 | 172 751 653 |

20. DIVIDENDES

Aucuns dividendes n'ont été déclarés du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 (note 27).

Les dividendes déclarés du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 sont comme suit :

| Date de déclaration | Date de clôture des registres | Date de paiement | Par action \$ | Dividende \$ |
|---------------------|----------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| 20 février 2020 | 31 mars 2020 | 15 avril 2020 | 0,065 | 1 828 480 |
| Total | | | | 1 828 480 |

21. ASSISTANCE GOUVERNEMENTALE

En 2021, la Société a enregistré des subventions totalisant 1 805 407 \$ (2020 - 1 934 488 \$) dans le cadre du programme de subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). De ce montant, 1 222 441 \$ (2020 - 1 309 842 \$) ont été imputés aux charges d'exploitation, tandis que 582 966 \$ (2020 - 624 646 \$) ont été imputés aux frais de vente et d'administration.

La Société a également enregistré des subventions totalisant 318 234 \$ (2020 - 70 926 \$) dans le cadre de la subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL). Ce montant a été imputé aux charges d'exploitation.

22. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La rémunération des principaux dirigeants de la Société incluant les membres du conseil d'administration est comme suit :

| | 2021 \$ | 2020 \$ |
|----------------------------------|------------------|------------------|
| Avantages sociaux à court terme | 2 769 184 | 1 540 840 |
| Avantages postérieurs à l'emploi | 95 022 | 65 183 |
| | 2 864 206 | 1 606 023 |

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

23. INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers inclus dans les états consolidés de la situation financière sont comme suit :

| 31 décembre 2021 | Actifs au coût amorti \$ | Passifs au coût amorti \$ | Passifs à la juste valeur par le biais du résultat net \$ | Total \$ |
|--|--------------------------------|---------------------------------|---|---------------------|
| Trésorerie | 6 364 662 | — | — | 6 364 662 |
| Créances clients | 32 982 719 | — | — | 32 982 719 |
| Comptes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de vente à payer et le passif attribuable au UAD | — | (25 439 710) | — | (25 439 710) |
| Provisions | — | (405 400) | — | (405 400) |
| Passif attribuable au UAD | — | — | (1 086 300) | (1 086 300) |
| Facilité de crédit garantie | — | (44 529 146) | — | (44 529 146) |
| Contrepartie conditionnelle à payer | — | — | (777 554) | (777 554) |
| Total | 39 347 381 | (70 374 256) | (1 863 854) | (32 890 729) |

| 31 décembre 2020 | Actifs au coût amorti \$ | Passifs au coût amorti \$ | Passifs à la juste valeur par le biais du résultat net \$ | Total \$ |
|--|--------------------------------|---------------------------------|---|---------------------|
| Trésorerie | 3 035 999 | — | — | 3 035 999 |
| Créances clients | 26 855 191 | — | — | 26 855 191 |
| Autres actifs | 136 073 | — | — | 136 073 |
| Comptes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de vente à payer et le passif attribuable au UAD | — | (20 615 324) | — | (20 615 324) |
| Provisions | — | (1 578 406) | — | (1 578 406) |
| Passif attribuable au UAD | — | — | (571 641) | (571 641) |
| Facilité de crédit garantie | — | (56 750 000) | — | (56 750 000) |
| Total | 30 027 263 | (78 943 730) | (571 641) | (49 488 108) |

Justes valeurs

La valeur comptable des créances clients et des comptes fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur caractère à court terme. La valeur comptable de la facilité de crédit garantie se rapproche de sa juste valeur compte tenu du taux d'intérêt variable qu'elle porte.

Pour la facilité de crédit garantie, la Société a classé l'évaluation à la juste valeur au niveau 2, car elle repose essentiellement sur des données observables sur le marché, soit des taux d'intérêt.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Pour la contrepartie conditionnelle à payer, la Société a classé l'évaluation à la juste valeur au niveau 3, car elle repose essentiellement sur des données non observables qui dépendent de l'atteinte de certains objectifs financiers au cours des 24 mois suivants la date d'acquisition.

Gestion des risques découlant des instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques financiers, dont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Afin de limiter l'incidence de ces risques sur ses ventes, charges et flux de trésorerie, la Société peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La direction de la Société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables, et n'utilise les instruments financiers dérivés que pour gérer les risques, les engagements ou les obligations existants ou prévus à la lumière de son expérience passée.

Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des créances clients. L'encaisse de la Société est investie dans les principales banques canadiennes et dans leurs filiales US.

Le risque de crédit provient d'une éventuelle incapacité des clients à respecter leurs obligations comme convenu. Le risque de crédit lié aux créances clients est atténué par les activités de surveillance mises en place, par l'absence de concentration de la clientèle et par la base diversifiée de clients. Par le passé, la Société n'a jamais eu à radier un montant appréciable de créances clients. Aux 31 décembre 2021 et 2020, le total des créances clients en retard de paiement depuis plus de 90 jours était inférieur à 4 % du total des créances clients (2020 – inférieur à 5 %) (voir note 5). La Société ne détient aucune sûreté additionnelle à titre de garantie. Au 31 décembre 2021, la société n'a pas identifié de tendance négative significative dans le recouvrement de ses créances clients.

Risque de liquidité

La Société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis selon les modalités de ses engagements et à un prix raisonnable. La Société gère ce risque en s'assurant d'avoir un montant suffisant de trésorerie et en ayant recours, au besoin, à sa facilité de crédit. La Société examine constamment les flux de trésorerie prévus et réels pour s'assurer d'avoir accès à des facilités de crédit appropriées. La Société examine constamment son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt. La Société est aussi constamment à la recherche d'occasions de réduire ses coûts et gérer sa capacité à répondre aux fluctuations de la demande, y compris par des réductions d'effectifs, si nécessaire.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés des passifs financiers et des obligations locatives selon leurs échéances, soit la durée restante entre le 31 décembre et la date d'échéance contractuelle de l'obligation.

| 31 décembre 2021 | Moins de 1 an \$ | 1 - 5 ans \$ | Plus de 5 ans \$ | Total \$ |
|---|---------------------------------|-------------------------|-----------------------------|---------------------|
| Comptes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de vente à payer | 26 526 010 | — | — | 26 526 010 |
| Provisions | 405 400 | — | — | 405 400 |
| Facilité de crédit garantie | 3 500 000 | 41 029 146 | — | 44 529 146 |
| Obligations locatives | — | 777 554 | — | 777 554 |
| Contrepartie conditionnelle à payer | 5 048 056 | 12 927 717 | 8 558 697 | 26 534 470 |
| | 35 479 466 | 54 734 417 | 8 558 697 | 98 772 580 |
| 31 décembre 2020 | Moins de 1 an \$ | 1 - 5 ans \$ | Plus de 5 ans \$ | Total \$ |
| Comptes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de vente à payer | 21 186 965 | — | — | 21 186 965 |
| Provisions | 1 578 406 | — | — | 1 578 406 |
| Facilité de crédit garantie | 3 500 000 | 53 250 000 | — | 56 750 000 |
| Obligations locatives | 4 827 579 | 12 092 469 | 4 262 312 | 21 182 360 |
| | 31 092 950 | 65 342 469 | 4 262 312 | 100 697 731 |

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de conversion sur devises et des taux d'intérêt entraînent une variation de la valeur des instruments financiers de la Société. L'objectif de la gestion du risque du marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt surtout sur sa facilité de crédit garantie. La Société gère son risque de taux d'intérêt en s'assurant d'avoir un portefeuille équilibré de prêts à taux fixe et variable dépendamment du niveau d'exposition de la Société. En outre, la fluctuation des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence sur les charges d'intérêts de sa facilité de crédit et sur les revenus réalisés sur sa trésorerie.

La Société investit sa trésorerie dans des instruments très liquides afin de protéger son capital et de générer un rendement raisonnable lorsque nécessaire.

Le 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt avaient varié de 25 points de base, à la hausse ou à la baisse, toutes choses étant égales par ailleurs, le résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 aurait été supérieur ou inférieur de 299 805 \$ (2020 – 370 012 \$).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Risque de change

La Société est exposée aux fluctuations du taux de change américain étant donné qu'une partie de ses activités sont menées aux États-Unis et qu'une portion des acquisitions et des dépenses en capital sont contractées en dollars américains. La Société revoit régulièrement son exposition aux fluctuations du taux de change américain et a décidé de ne pas conclure de transactions sur dérivés pour l'instant étant donné que le risque n'est pas important.

Au 31 décembre 2021, les actifs financiers nets en dollars canadiens de la Société, libellés en devises américaines, s'établissaient à 12 943 595 \$ (2020 – 7 394 187 \$).

Le 31 décembre 2021, si le dollar canadien avait varié de 5 %, à la hausse ou à la baisse, en comparaison avec le dollar américain sur les instruments financiers détenus à cette date, toutes choses étant égales par ailleurs, le résultat net de la Société pour l'exercice clos à cette date aurait été supérieur ou inférieur de 647 180 \$ (2020 – 369 709 \$), alors que les autres éléments du résultat global auraient varié à la hausse ou à la baisse de 246 136 \$ (2020 – 258 858 \$).

24. GESTION DU CAPITAL

Le capital de la Société est composé des droits des actionnaires et de la facilité de crédit garantie. La Société maintient son capital à un niveau approprié pour atteindre plusieurs objectifs, à savoir :

- assurer la pérennité de son capital afin de poursuivre ses activités d'exploitation;
- respecter certaines clauses restrictives financières en vertu de sa facilité de crédit garantie;
- préserver sa flexibilité financière dans le but de saisir d'éventuelles occasions, lorsqu'elles surviennent; et
- assurer la croissance soutenue de la valeur des actions.

La Société évalue continuellement la suffisance de sa structure du capital et sa capacité et fait des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque de l'entreprise pour atteindre les objectifs susmentionnés. La Société surveille également de près son capital afin de s'assurer de respecter les ratios de facilité de crédit garantie / BAIIA et de couverture de charges fixes comme il est défini dans la convention de crédit.

La structure de capital de la Société est constituée des capitaux propres et d'une facilité de crédit garantie, moins la trésorerie. La structure de capital se présente comme suit :

| | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| | \$ | \$ |
| Facilité de crédit garantie | 44 350 825 | 56 442 668 |
| Trésorerie | (6 364 662) | (3 035 999) |
| Dette nette | 37 986 163 | 53 406 669 |
| Capitaux propres | 97 404 538 | 78 961 343 |

La Société n'est assujettie à aucune exigence liée à son capital, à l'exception de certaines restrictions provenant des conditions dans son entente de facilité de crédit garantie.

25. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société exerce ses activités dans deux secteurs d'activités : la fabrication et la vente d'enveloppes et la fabrication et la vente de produits d'emballages et de produits spécialisés. L'information sectorielle a été préparée en utilisant les conventions comptables décrites à la note 2 – Principales méthodes comptables.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Le tableau suivant présente le résultat d'exploitation sectoriel avant amortissement et autres items, charges corporatives non allouées et autres.

| | | | 2021 \$ |
|---|-------------------|---|--------------------|
| | Enveloppe | Emballage et produits spécialisés | Total |
| Ventes | 157 194 765 | 69 235 182 | 226 429 947 |
| Charges d'exploitation | 113 287 667 | 47 594 088 | 160 881 755 |
| Frais de vente et d'administration | 15 422 270 | 8 016 009 | 23 438 279 |
| BAIIA ajusté par secteur ⁽¹⁾ | 28 484 828 | 13 625 085 | 42 109 913 |
| Charges corporatives non allouées, nettes de SSUC ⁽²⁾ et SUCL ⁽³⁾ | | | 3 232 604 |
| Amortissement des immobilisations corporelles (note 7) | | | 5 313 542 |
| Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 8) | | | 4 829 664 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles (note 10) | | | 3 381 104 |
| Dépréciation d'actifs (note 18) | | | 2 073 631 |
| Frais de financement nets (note 14) | | | 2 226 214 |
| Résultat avant impôt sur le résultat | | | 21 053 154 |
| | | | 2020 \$ |
| | Enveloppe | Emballage et produits spécialisés | Total |
| Ventes | 146 500 290 | 58 104 143 | 204 604 433 |
| Charges d'exploitation | 104 188 253 | 43 836 015 | 148 024 268 |
| Frais de vente et d'administration | 16 809 391 | 5 729 773 | 22 539 164 |
| BAIIA ajusté par secteur ⁽¹⁾ | 25 502 646 | 8 538 355 | 34 041 001 |
| Charges corporatives et autres charges non allouées, nettes de SSUC ⁽²⁾ et SUCL ⁽³⁾ | | | 2 188 221 |
| Amortissement des immobilisations corporelles (note 7) | | | 5 443 472 |
| Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 8) | | | 5 089 028 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles (note 10) | | | 3 355 591 |
| Dépenses de restructuration (note 13) | | | 1 836 425 |
| Dépréciation d'actifs (note 18) | | | 2 770 479 |
| Frais de financement nets (note 14) | | | 3 073 486 |
| Résultat avant impôt sur le résultat | | | 10 284 299 |

⁽¹⁾ Le chef de la direction utilise le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (« BAIIA ajusté »), comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société. Le BAIIA ajusté égale BAIIA ajusté pour retirer les éléments significatifs qui ne font pas partis du cours normal des activités, les charges corporatives et les autres charges non allouées. Ces éléments significatifs incluent, entre autres, la charge de dépréciation des actifs, les dépenses de restructuration, l'ajustement de valeur des stocks acquis et les frais d'acquisition.

⁽²⁾ Programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »).

⁽³⁾ Programme de Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (« SUCL »).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Les actifs non courants de la Société totalisaient 118 429 995 \$ au Canada et 22 300 819 \$ aux États-Unis au 31 décembre 2021 (118 877 555 \$ et 14 375 782 \$ au 31 décembre 2020, respectivement). Les ventes de la Société se sont élevées à 138 667 615 \$ au Canada et 87 762 332 \$ aux États-Unis pour la période de douze mois close le 31 décembre 2021, selon l'emplacement des clients (2020 - 136 242 946 \$ au Canada et 68 361 487 \$ aux États-Unis).

26. ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses réclamations, litiges et poursuites. Ces litiges peuvent comporter de nombreuses incertitudes, et l'issue de chaque cause est imprévisible. La Société croit que le règlement de ces litiges ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

Garanties sous contrats de location

Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu des contrats de location qui possèdent des caractéristiques correspondant à la définition d'une garantie. Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser les contreparties pour les coûts et les pertes encourus à la suite de divers événements, notamment les violations des déclarations et garanties, la perte ou les dommages matériels, les réclamations pouvant survenir lors de la prestation de services et les responsabilités environnementales. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'estimer le montant total éventuel qu'elle pourrait devoir verser à ses bailleurs, puisque ces événements n'ont pas encore eu lieu. Par le passé, la Société n'a pas eu à verser de montants importants en vertu de ces contrats et possède une couverture d'assurance pour certaines des obligations contractées. Au 31 décembre 2021, la Société n'avait comptabilisé aucun passif lié à ces indemnités.

27. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 5 janvier 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,025 \$ par action ordinaire, payable le 15 février 2022 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 janvier 2022. À compter du premier trimestre de 2022, le conseil d'administration rétablira ses dividendes trimestriels de 0,025 \$ par action ordinaire.

Le 4 février 2022, la Société a conclu l'acquisition des actifs manufacturiers et de l'inventaire de Niagara Envelope Inc., un manufacturier régional d'enveloppes basé à Niagara, New York, pour un prix d'achat en espèces approximatif de 1 407 000 \$ (1 110 000 \$ US) incluant un montant de 507 000 \$ (400 000 \$ US) payable sur cinq ans sous réserve de l'atteinte de certains objectifs financiers préétablis sur cette période.

Le 23 février 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,025 \$ par action ordinaire, payable le 8 avril 2022 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 24 mars 2022.